

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE RECONDUCTION DE GRÈVE
11 MAI 2012

Ordre du jour :

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Reconduction de la grève

2. Levée

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 13h04

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Alexis Method-Blanchard

Adoptée à majorité

0.2 Praesidium

Que Francis Hamel et Nadia Lafrenière soient respectivement président du premier et du second gymnase, et qu'Esther Paquette soit secrétaire de l'Assemblée Générale.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de huis-clos.

Proposée par Caroline Vaillancourt

Appuyée par Stéphanie Deschamps

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée de huis-clos médiatique.

Proposée par Patricia Champoux

Appuyée par Arnaud Chavaneau-Tremblay

Proposition dilatoire de question préalable.

Proposée par Guillaume Rousseau

Appuyée par Jérôme Briand

Adoptée à majorité des 2/3

Proposition privilégiée :

Que l'on vote immédiatement les scrutatrices et scrutateurs pour la durée de l'Assemblée.

Proposée par ??

Appuyée par ??

Adoptée

Que Marjolaine David, Naomie Deschanbeau, Dave Despatie, Dominique Cauvier, Francis Gigière et Simon Chan soient scrutatrices et scrutateurs et qu'il y ait une deuxième présidence dans la salle 2.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Guillaume Rousseau

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition de huis-clos médiatique :

Rejetée à majorité

Pour : 783

Contre : 704

Abstention : 169

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Reconduction de la grève

2. Levée

Proposée par Thomas d'Avignon

Appuyée par Assia Touchrift

Adoptée à l'unanimité

1. Reconduction

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la reconduction de la grève, précédée d'une présentation de quinze minutes de Simon Tremblay-Pépin sur l'offre de la ministre de l'éducation.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Adoptée à majorité

[Début de la plénière]

Que Shanie Morasse, membre du comité de négociation de la CLASSE¹, ait le droit de parole.

Proposée par ??

Appuyée par ??

Adoptée à majorité

[Fin de la plénière]

Proposition privilégiée de terminer les tours de parole

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

¹ Coalition large de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante).

*Appuyée par Anne-Sophie Noël
Rejetée à majorité*

*Considérant que l'offre du gouvernement n'est pas un réel gel des frais de scolarité ;
Considérant que le comité provisoire d'évaluation des universités proposé par le gouvernement est clairement à son avantage ;
Considérant que la SOGÉÉCOM a déjà pris position pour revendiquer le gel des frais de scolarité au niveau de 2007 ;
Que la SOGÉÉCOM refuse l'offre du gouvernement ;
Que la SOGÉÉCOM poursuive la grève selon les modalités adoptées aux précédentes Assemblées*

Générales ;

Que l'on tienne une Assemblée Générale de reconduction le mercredi 16 mai à 12 h.

*Proposée par Gabrielle Bellemare
Appuyée par Guillaume Rousseau*

Proposition privilégiée de scindage pour les trois «Que».

*Proposée par Alexandre Sauriol
Appuyée par Chloé Chesnier*

Proposition dilatoire de question préalable.

*Proposée par XX
Appuyée par B. Girard
Adoptée à majorité*

Retour sur la proposition de scindage :

Rejetée à majorité

Proposition d'amendement :

Qu'on remplace «mercredi 16 mai» par «jeudi 17 mai».

*Proposée par Guillaume Rousseau
Appuyée par Julien Thibault
Adoptée à majorité*

Proposition dilatoire de question préalable.

*Proposée par Emmanuel Thetrault
Appuyée par Raphaëlle Sandt
Adoptée à majorité*

Retour sur la proposition principale :

*Considérant que l'offre du gouvernement n'est pas un réel gel des frais de scolarité ;
Considérant que le comité provisoire d'évaluation des universités proposé par le gouvernement est clairement à son avantage ;
Considérant que la SOGÉÉCOM a déjà pris position pour revendiquer le gel des frais de scolarité au niveau de 2007 ;
Que la SOGÉÉCOM refuse l'offre du gouvernement ;*

Que la SOGÉÉCOM poursuive la grève selon les modalités adoptées aux précédentes Assemblées Générales :

Que l'on tienne une Assemblée Générale spéciale de reconduction le jeudi 17 mai à 12 h.

Adoptée à majorité

Pour : 1035

Contre : 540

Abstention : 12

2. Levée à 16h19

Proposée par Thomas XX

Appuyée par Alexis Blanchard

Adoptée à l'unanimité

Participation aux tours de parole :

Huis-clos médiatiques : 6 hommes (54,5%) 5 femmes (45,5%)

Question privilégiée (scrutateurs et scrutatrices) : 1 homme (100%) 0 femme (0%)

Proposition de plénière : 5 hommes (100%) 0 femme (0%)

Plénière sur la poursuite de la grève : 13 hommes (59,1%) 9 femmes (40,9%)

Proposition de reconduction : 10 hommes (71,4%) 4 femmes (28,6%)

Sur l'ensemble de l'assemblée générale : 35 hommes (64,8%) 19 femmes (35,2%)